



# SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT

Maison de l'Agriculture  
430, avenue Jean Jaurès CS60199  
46004 CAHORS Cedex 9  
Tel : 05 65 23 22 00 (standard)  
[lot@fransylva.fr](mailto:lot@fransylva.fr)

## Avant-propos :

L'assemblée générale de l'exercice 2019 n'ayant pu se tenir en 2020, nous vous adressons par courrier le rapport annuel ainsi que les comptes qui sont à approuver.  
Il nous serait agréable que vous puissiez prendre le temps de nous renvoyer votre vote par retour de courrier en même temps que le paiement de votre cotisation.

Le conseil d'administration et moi-même vous en remerciant d'avance.

Eric SIMON

## Rapport d'activité 2019

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2019 : le 8 mars, le 24 mai et le 24 octobre.

L'assemblée générale s'est tenue le 14 juin à Saint Denis-Catus avec une visite terrain organisée par Yann Clément du CRPF Occitanie.

## Renouvellement des administrateurs.

Ont été renouvelés à l'unanimité des votes présents ou représentés à leur poste les membres sortants.

- Yves BERGOUGNOUX
- Jean Claude CELLES
- Jacques FAURE
- Michel FERRIE
- Christian LAVILLE

## Nouveau membre au conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité la candidature au poste d'administrateur de monsieur **Eric LACAM** entrepreneur forestier. ([eric.lacam@orange.fr](mailto:eric.lacam@orange.fr))

## Renouvellement de commissions en 2019 (Arrêté préfectoral)

C.D.C.F.S. : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

Votre conseil d'administration a désigné :

- Titulaire : Michel BOUCHARA
- Suppléant : Jean-Claude CELLES

C.D.O.A. : Commission départementale d'orientation agricole

Votre conseil d'administration a désigné :

- Titulaire : Jean DELBOS
- 1<sup>er</sup> suppléant : Michel FERRIE
- 2<sup>ème</sup> suppléant : Eric SIMON

## Fransylva s'engage pour défendre le CNPF.

Fransylva Lot, porte-parole et représentant des 47500 propriétaires forestiers du Lot s'engage résolument aux côtés du CNPF pour défendre la continuité de ses missions. « Le CNPF et ses délégations régionales (CRPF) représentent un pilier fondamental de la pérennité de la forêt par la sensibilisation des propriétaires forestiers à la mobilisation du bois en forêt de manière durable. La



## SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT

Maison de l'Agriculture  
430, avenue Jean Jaurès CS60199  
46004 CAHORS Cedex 9  
Tel : 05 65 23 22 00 (standard)  
[lot@fransylva.fr](mailto:lot@fransylva.fr)

sécheresse et les crises sanitaires qui frappent la forêt privée comme publique devraient davantage pousser le gouvernement à défendre sa filière forêt bois menacée plutôt que de l'étrangler... »

Poste en CDD de conseiller technique du CNPF : courrier à Monsieur le Préfet

« Notre conseil d'administration et moi-même souhaitons attirer votre attention sur le poste en CDD de conseiller technique du CNPF basé à Bretenoux qui gère les plans de développement de massif du Ségala.

En effet, le contrat à durée déterminée de la technicienne du CNPF va arriver au terme des 6 ans et le CNPF sera de fait dans l'impossibilité de le renouveler. La mission sera donc interrompue avec des conséquences dommageables pour la filière.

Une dynamique s'est mise en place et ce départ, face à la complexité de la tâche, la bonne maîtrise des dossiers, la connaissance du territoire et des propriétaires forestiers ainsi que la confiance des élus acquis au cours de cette période, y va mettre un coup de frein voir la stopper. Certes, nous savons que le poste va être probablement pourvu par un nouveau titulaire mais nous pensons qu'il est préférable de maintenir une continuité.

Nous nous adressons à vous pour demander si une solution pourrait être mise en œuvre pour permettre la prolongation de la mission de cette technicienne dans l'intérêt du développement du territoire et dans la continuité de la politique de l'État en faveur de la forêt. »

Le poste a été maintenu et pourvu mais le contrat de Flore Giraud n'a pas pu être renouvelé. Elle occupe aujourd'hui au Crpf Occitanie le poste d'ingénieure forestier du Tarn.

Charte forestière du territoire Grand Quercy.

Signature le 7 octobre 2019 de la charte forestière du Grand Quercy en présence du préfet du Lot et du vice-président de région.

Charte forestière du Pôle d'Equilibre territorial et rural Figeac Quercy Vallée de la Dordogne en cours d'élaboration en 2019. (Signature le 30 janvier 2020) <https://www.web-docdoc.fr/post/la-for%C3%AAt-du-territoire>

Loi du 24 juillet 2019 portant création de l'office français de la biodiversité.

Elle modifie les missions des fédérations des chasseurs et renforce la police de l'environnement.

L'office français de la biodiversité constitue un nouvel établissement public de l'Etat qui regroupe les missions de l'agence française pour la biodiversité et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) auxquels il se substitue au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Autres réunions auxquelles ont participé vos représentants :

23/04/2019 – Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique du département du Lot.

28/06/2019 – Plan départemental de protection des Forêts contre l'incendie sous l'autorité de Monsieur le Préfet du Lot.

13/11/2019 – Renouvellement des lieutenants de louveterie

CETEF 46

Le Cetef du Lot a organisé le 24 septembre une remarquable journée sur le thème du « Bois Energie ».

« VAYLATS, une dynamique locale pour le bois Energie »



# SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT

Maison de l'Agriculture  
430, avenue Jean Jaurès CS60199  
46004 CAHORS Cedex 9  
Tel : 05 65 23 22 00 (standard)  
[lot@fransylva.fr](mailto:lot@fransylva.fr)

Félicitations à son organisateur Alain GILLANT également membre de notre syndicat.

Pour conclure, une nouvelle fois un grand merci à nos administrateurs qui représentent notre syndicat aux réunions pour certaines mensuelles.

## COMPTE DE RESULTAS ET BILAN 2019

CHARGES				PRODUITS			
		2018	2019			2018	2019
<b>FONCTIONNEMENT</b>				<b>PRODUITS COURANTS</b>			
FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRESSION		714,42	580,70				
LOCATION		50,00		<b>COTISATIONS</b>			
ABONNEMENT		396,00	396,00	271 ADHERENTS		8 223,00	
<b>FRAIS DE STRUCTURE</b>							<b>266 ADHERENTS</b>
ASSURANCE RC		1 457,55	1 460,25				
ASSURANCE ADMINISTRATEURS		315,41	359,18	<b>AUTRES PRODUITS</b>			
ASSURANCE LOCAUX		52,73	54,09	Retrocessions panneaux			
<b>FRAIS D'ACTIVITES</b>							<b>Profits exceptionnels</b>
MISSIONS RECEPTIONS, DEPLACEMENTS ET MISSIONS PRESID ET ADMINISTRATEURS		533,80	713,54	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
P et T		729,69	816,85	Produit compte sur livret		14,29	12,43
REDEVANCE LOGICIEL		120,00	120,00	<b>PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>			
REVERSEMENT A LA FEDERATION		1 713,00	1 644,00	Maintenance logiciel 2018 non appelé			120,00
REVERSEMENT A L'UNION REGIONALE		400,00	400,00				
<b>DIVERS</b>							
COMPLEMENT RC SUR 2018			398,10				
<b>EXCEDENT</b>		1 754,69	3 773,27				
<b>TOTAUX</b>		8 237,29	10 715,98	<b>TOTAUX</b>		8 237,29	10 715,98

SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT			
BILAN AU 31 DECEMBRE 2019			
ACTIF		PASSIF	
		REPORTS A NOUVEAU EXCEDENTAIRE	
			18 950,07
			DEFICIT 2015 - 464,96
			DEFICIT 2016 - 1 259,47
			EXCEDENT 2017 98,19
			EXCEDENT 2018 1 754,69
			<b>SOLDE REPORT A NOUVEAU 19 078,52</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION ACTIF</b>		<b>COMPTE DE REGULARISATION PASSIF</b>	
CHARGES PAYEES D'AVANCE			
ASSURANCE	257,80		
FORETS DE FRANCE 2019	665,00		
TMBRES P ET T	221,00		
<b>COMPTES DE TRESORERIE</b>		<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE 3 773,27</b>	
COMPTE SUR LIVRET	14 287,44		
BANQUE	7 420,55		
<b>DEFICIT DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAUX</b>	22 851,79	<b>TOTAUX</b>	22 851,79